

ENSEIGNEMENT

Rentrée scolaire 2019 : la nouvelle grille officialisée

Mis en ligne le **jeudi 04 avril 2019**

A la rentrée de septembre, les élèves des écoles publiques brestoises adopteront un nouveau rythme. En travaillant toujours 4.5 jours par semaine, mais avec des temps d'activité périscolaires sur quatre jours.



Validée par la direction académique des services de l'Education nationale, la nouvelle organisation des rythmes scolaires des écoliers brestois du public entrera en vigueur à la rentrée de septembre. « **A l'issue des conseils d'école, nous restons attachés à la semaine de quatre jours et demi, avec cinq matinées d'enseignement, qui conviennent le mieux aux besoins des enfants** », rappelle Emilie Kuchel, adjointe au maire de Brest en charge de la politique éducative locale.

Régularité

Cette organisation, partie intégrante du projet éducatif de territoire de la ville, était arrivé à son terme, et la ville « *avait une obligation légale de le renouveler* », rappelle l'élue. La question des rythmes, et notamment celle de l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP), s'était alors posée.

Une première proposition de la ville, pour des TAP sur la pause méridienne, n'avait pas reçu l'assentiment du terrain. « *Nous avons donc fait le choix de rester sur les quatre jours et demi, en donnant une régularité plus forte*

aux TAP. L'organisation actuelle, avec des TAP un jour sur deux, n'était pas idéale pour tous les enfants, et notamment les plus petits ».

Quatre jours et demi

A la rentrée de septembre, les semaines des enfants des écoles publiques seront donc organisées comme suit :

- > Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 40 à 12 h 05 le matin et de 14 heures à 15 h 45 l'après-midi
- > Le mercredi de 8 h 40 à 12 heures.

Les TAP se dérouleront chaque jour d'école (hors mercredi) de 15 h 45, à 16 h 30 : « *Nous avons voulu privilégier là non pas des temps d'activités, mais bien **des projets éducatifs périscolaires**, qui viennent en complément des apprentissages scolaires* », souligne l'élue.

Pour ce faire, des négociations sont en cours avec les animateurs de la ville, pour pérenniser une partie des postes existants : 14 responsables de sites devraient ainsi être titularisés, de même que 15 postes d'animateurs (+ 6 remplaçants).

Premier budget de la ville

« **L'éducation constitue le premier budget de la ville**, et nous y investissons avec plaisir. Quant au débat sur les quatre jours et demi et les TAP, je rappelle que nous ne faisons là qu'appliquer la loi », rappelle quant à lui François Cuillandre, maire de Brest.

Les équipes vont désormais pouvoir se mettre autour de la table, pour peaufiner l'organisation des écoles à la rentrée prochaine. « *Avec un objectif inchangé : créer un beau projet de rentrée pour nos écoles publiques brestoises* », conclut Emilie Kuchel.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30